

**VOS CAVES ET VOS GRENIERS SONT ENCOMBRÉS DE BRIC À BRAC ?
NOUS VOUS PROPOSONS DE VOUS EN SÉPARER EN PARTICIPANT AU
VIDE-GRENIERS DE CLAIREFONTAINE
LE DIMANCHE 8 SEPTEMBRE 2024
Lieu : Stade des Charmettes - Chemin de l'Essart
de 09 h 00 à 18 h 00**

**RÈGLEMENT INTÉRIEUR
(à conserver par l'exposant)**

- ✓ La redevance est fixée à :
 - Pour les clarifontains : **5 euros** pour 4 mètres linéaires, **10 euros** pour 8 mètres linéaires - maximum par stand.
 - Pour les non-clarifontains : **10 euros** pour 4 mètres linéaires, **20 euros** pour 8 mètres linéaires - maximum par stand.
 - **Un seul emplacement par famille. PAS DE PARTAGE D'EMPLACEMENT**

- ✓ Pour être prise en compte, le bulletin d'inscription et d'acceptation du règlement **signé** devra obligatoirement être déposé en mairie de Clairefontaine-en-Yvelines au plus tard le **29 août 2024 à 12h** et devra être accompagnée d'une **photocopie d'une pièce d'identité** ainsi que du règlement par chèque à l'ordre du Trésor Public.

- ✓ L'emplacement est personnel et ne concerne **QU'UN SEUL EXPOSANT OU UNE MEME FAMILLE.**
La cession des stands entre exposants est interdite. Chaque exposant sera responsable de son stand dont il conservera la garde juridique en cas de perte, vol, destruction ou autre préjudice causé aux matériels, aux marchandises ou objets divers à l'occasion de la manifestation. Il devra être assuré en conséquence et ne pourra se retourner contre la mairie.

- ✓ Les particuliers, non inscrits au registre du commerce, seront autorisés à participer à ce vide grenier à condition qu'ils aient leur domicile ou leur résidence secondaire dans la commune, l'intercommunalité ou l'arrondissement départemental.

- ✓ Ne sont pas admis : les stands de marchandises neuves, les stands de boisson ou de nourriture (à l'exception du stand agréé par l'organisateur). Les vendeurs professionnels sont admis sous réserve de l'autorisation de l'organisateur.

- ✓ Le registre des exposants restera à la disposition des autorités policières.

- ✓ Les places sont réservées au fur et à mesure des dates d'inscription.
Les emplacements seront indiqués sur place le matin à partir de 7 h 30.
Les réservations seront valables jusqu'à 10 heures. Passé ce délai, l'organisateur disposera des places libres.
En cas de désistement, les sommes versées resteront acquises.

- ✓ Un seul véhicule par emplacement sera autorisé à stationner derrière le stand sans entraver la libre circulation dans les allées. Les autres véhicules devront être évacués avant 9 heures. Tous les exposants devront avoir quitté leur emplacement pour 19 h 00.
Aucun déplacement de véhicule sur le site de la brocante n'est autorisé entre 9h et 18h.

- ✓ L'emplacement devra être restitué dans le même état que lors de l'attribution, c'est-à-dire **PROPRE** (sans déchets, papiers et autres invendus,...).

Pour tous renseignements : 01 34 84 50 68 (mairie)
Présence d'un stand pour vous restaurer et vous désaltérer. WC à la salle des fêtes

**BULLETIN D'INSCRIPTION
ET D'ACCEPTATION DU REGLEMENT**

(à remettre à la mairie au plus tard le **29 août 2024 avant 12h**)

NOM : _____ PRÉNOM : _____

ADRESSE : _____

Tél. portable: _____

NOMBRE DE MÈTRES SOUHAITÉS :

Mètres Linéaires	Clarifontains	Cocher la case	Non- Clarifontains	Cocher la case
4 mètres	5.00 €		10.00 €	
8 mètres	10.00 €		20 .00 €	

Veillez nous indiquer le NOM de la personne à côté de qui vous souhaitez éventuellement être placés : _____

J'atteste sur l'honneur ne pas participer à plusieurs vides greniers au cours d'une même année et j'accepte le règlement de participation au vide grenier organisé par la commune de Clairefontaine en Yvelines.

Clairefontaine-en-Yvelines, le

Signature précédée de la mention manuscrite « Lu et approuvé » :

Joindre obligatoirement :

- Photocopie d'une pièce d'identité
- Paiement obligatoire par chèque à l'ordre du Trésor public

**A retourner en Mairie de Clairefontaine en Yvelines au plus tard le
29 août 2024 avant 12h.**

(Après cette date plus aucune inscription ne sera prise en compte).

(réservé à la mairie de Clairefontaine en Yvelines)

NUMÉRO D'EMPLACEMENT